

LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Direction : SAINT-PIERRE
Rue Truguet

INSCRIPTIONS:

Une à six lignes 3 fr. 00
Réclames 50
Faits divers 1 fr. 00

DÉCLARATION

Je prends aujourd'hui la direction de ce journal. Je ne la garderai que provisoirement.

Je ne suis pas, en effet, journaliste de profession et j'ai d'autres devoirs, d'autres obligations à remplir.

Mais lorsque, l'an dernier, l'idée d'une publication fut conçue par mes amis et moi, en présence de l'ostracisme qui avait été décreté par tout un groupe, contre tous ceux qui ne pensait pas comme lui et n'avait ni les mêmes haines, ni les mêmes appétits, ni les mêmes vengeances à satisfaire, nous nous étions dit qu'une feuille qui évitant avec soin de se livrer à des attaques personnelles, s'occuperaient de questions intéressant l'économie générale du pays et ouvrirait en même temps ses colonnes à quiconque, se sentant injustement attaqué, calomnié ou diffamé désirerait publiquement répondre ou se justifier, pourrait être d'une grande utilité dans ce pays.

Et la Vigie reparut.

J'en fus l'un des commanditaires — bien modeste il est vrai — et aussi l'un des rédacteurs.

Aujourd'hui des circonstances diverses et sur la nature desquelles je n'insisterai pas, m'amènent à assumer une tâche encore plus lourde.

Je la remplirai parce qu'elle constitue un devoir pour moi.

Du moment en effet que nous avons à St-Pierre, deux feuilles à l'allure militante et très combattive mais ne représentant en somme que les idées et les passions d'une bien faible minorité, il est nécessaire que la grande majorité de la population St-Pierraise ait également un organe qui défende énergiquement, et sans parti pris ni violence, ses intérêts et ses droits.

Et les mêmes motifs qui m'ont amené à me présenter aux élections municipales et à accepter les fonctions de maire me portent aujourd'hui tout naturellement à prendre, de propos délibéré, la direction de la Vigie.

Et je le fais, non à cause d'individualités quelconques, mais en raison même d'un intérêt de défense commune puisque nos adversaires n'ont pas non plus, à un moment donné, fait de distinctions.

J'ajoute cependant que je n'entends exprimer dans ce journal que mes idées, mes opinions et mes sentiments personnels.

D'une part, en effet, ma plume n'a jamais été et ne sera jamais à la solde de personne, et d'un autre côté, je ne veux pas me poser en Don Quichotte redresseur de torts.

Mais je parlerai de ce que je croirai être les intérêts de la population ; je donnerai mon opinion en toute sincérité sur les questions que je penserai

devoir intéresser le pays, et je prendrai même s'il le faut le cas échéant la défense de tous ceux qui, victimes d'attaques injustes sont dans l'impossibilité morale ou matérielle de se défendre par eux-mêmes. Je dédaignerai toujours, cependant, d'aller chercher des arguments de combat dans des loges de concierge ou dans les officines de diffamation.

Avec moi, la Vigie restera un organe de démocratie sociale, sincèrement et franchement républicain — partisan de la plus grande liberté de conscience — mais ennemi de toute intrusion du clergé dans les affaires civiles.

Enfin la courtoisie la plus parfaite pour mes adversaires, sera ma règle de conduite à moins que l'on ne me force malgré moi, à prendre telle autre attitude que me dicteront les circonstances.

J.-F. POMPEI

Le grand mal du pays

C'est l'accaparement diront les Légassophobes enragés.

Ce sont des agités qui n'ont rien à faire que le mal, et qui passent leur temps à troubler la cervelle des gens, diront les autres.

C'est le cléricalisme prétendant les créateurs d'un fantôme tout nouveau dans le pays.

C'est l'Anti-alcoolique et la Laique soutiendront encore quelques personnes.

C'est le Bait-Act, le nouveau Traité International Franco-Anglais, c'est la pêche malheureuse des deux dernières années criera avec bien plus de juste raison un peu tout le monde.

Et suivant le point de vue où chacun se placera, il croiera avoir raison.

Pour nous, avant tout, le grand mal du pays c'est de ne pas avoir été GOUVERNÉ, c'est-à-dire de ne pas avoir eu depuis de longues années une direction administrative ferme, continue, énergique, laborieuse et efficace.

Le mal en effet, qui peut-être occasionné par des individualités quelconques, par une crise passagère, par un traité malheureux, par des agitations superficielles est le plus souvent d'assez courte durée.

Celui qui est causé par l'anarchie est irréparable.

Or je suis depuis déjà quelques années à St-Pierre et l'anarchie latente, voilée ou complètement ouverte, y a presque constamment régné dans les sphères administratives.

Non que je veuille ici faire la critique des prédecesseurs de M. Angoulvant : je les ai en général fort peu connus, et ils se sont succédés du reste avec une rapidité tellement incroyable, qu'ils ont laissé fort peu aux gens, le temps de faire plus amplement connaissance avec eux. Je dirai même que j'ai gardé de mes relations avec quelques uns d'entre eux le meilleur souvenir.

Mais depuis sept ans quelle avalanche de tous les diables!!!

Daclin-Sibour - Caperon - Martineau, — qui n'est jamais venu, de crainte sans doute du mal de mer — Samary-Caperon-Jullien-Caperon-Cousturier-Angoulvant.

D'aucuns prenaient à St-Pierre leur quartier d'hiver, d'autres leur quartier d'été.

L'administrateur de carrière passait le petit secpre polaire au magistrat - qui le passait à l'architecte - qui le renouait au magistrat - qui le passait au député black-boulé - qui le renouait encore au magistrat - pour que ce dernier le passe à son tour à l'administrateur.

Un jeu de furet quoi.

Avec ces arrivées et ces départs qui se succédaient tout comme se produisent dans un théâtre de féeries, les entrées et les sorties des acteurs, que vouliez-vous que fasse en somme, le malheureux qu'on envoyait en villégiature ou en apprentissage dans notre colonie ?

Il n'avait pas encore eu le temps de s'occuper des pigeons du colombier du gouvernement ou des lapins de Langlade, qu'aussitôt on l'expédiait au loin, et nous restions à nous regarder comme de braves imbéciles, les uns ricanant les autres tempétant, mais tous nous disant en somme, que cela pourrait marcher beaucoup mieux.

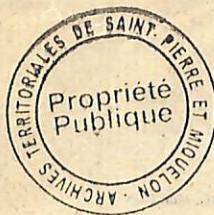
Car quelle est en effet l'œuvre réelle accomplie jusqu'à ce jour ?

On s'est occupé de quelques querelles de fonctionnaires, de quelques incidents futiles, voire même de bavardages de bonnes femmes, et c'est à peu près tout.

Les lois à promulguer, les réformes à faire, les budgets à étudier, tout cela EST RESTÉ À LA TRAINE pour me servir d'une expression locale bien populaire.

En réalité, on n'a pas gouverné, on n'a même pas administré, on s'est contenté de végéter en renvoyant au diable vert toutes les affaires sérieuses.

Et pendant que le chat était absent ou sommeillait, les souris ont dansé, oh ! une belle fa-



ridondaine.

On a ici une population toute calme, toute paisible, toute tranquille. Narquois un peu, blagueurs beaucoup, comme de bons et braves enfants de Normandie, de Bretagne ou du Béarn, les St-Pierrais se contentaient de plaisanter, de temps en temps, les ridicules des uns ou les travers des autres. Il y avait bien, il est vrai, dans la population quelques meneurs, mais ils étaient en bien petit nombre, et ils enfourchaient tous le même vieux Rossinante, pour faire la guerre à l'impersonnelle.... administration.

La acrie riait.

Mais lorsque le trouble et les divisions ont pénétré au sein de l'administration même, lorsque les fonctionnaires ont dépouillé les uns leur robe de magistrat, les autres leurs uniforme ou leurs insignes, pour se jeter à corps perdu dans la mêlée électorale et les débâcles locaux, pour encourager sourdement les uns, et combattre ouvertement les autres, lorsque tout ce monde en est arrivé à braver chefs de service, gouverneur, et le ministre même, lorsque chacun s'est cru un petit potentat et a joué au Jules César dans une bourgade, oh! alors le spectacle a été d'un grotesque à la fois ridicule et alarmant.

Les bleus et les verts, nous avions tous arboré une cocarde.

On se livrait bataille un peu partout, dans les bureaux, dans les maisons, dans la rue et surtout au Palais... au Palais! vous savez bien lequel?

On criait, on braillait, on s'agitait, on cabrait, on assourdissait députés, sénateurs, ministres et on faisait un vacarme tellement épouvantable qu'à Paris même, les huissiers du Ministère des Colonies en tremblaient d'effroi dans leur fauteuil.

Les fonctionnaires partaient, d'autres les remplaçaient, et le marasme et l'arnachie régnait toujours.

Administration et justice tombaient de jour en jour de plus en plus dans la boue.

Et cela pourquoi? Parce que tout le monde, les fonctionnaires surtout avaient perdu l'habitude d'être gouvernés.

Or c'est d'être gouvernés que nous avons besoin aujourd'hui.

Non que nous demandions à subir la férule de fer: personne ici ne la supporterait et tous nous souhaitons que l'autorité s'exerce dans un sens large, libéral, bienveillant.

Mais nous voudrions qu'elle existe, qu'elle se manifeste, qu'elle se révèle sous une forme quelconque.

Nous voudrions que les fonctionnaires s'occupent sérieusement du travail pour lequel ils touchent un traitement, et non de nos querelles intestines.

Nous voudrions, que les Chefs du service soient véritablement les directeurs de leurs services respectifs, et que le gouverneur gouverne et administre c'est à dire qu'il tranche, une bonne fois pour toutes, les difficultés qui peuvent exister entre fonctionnaires, qu'il trace nettement à chacun d'eux sa mission, son rôle, ses devoirs et qu'il s'attache ensuite à étudier avec soin les réformes que tout le monde désire sans distinction de parti.

Et puis si l'on veut encore batailler, qu'on nous laisse nous battre entre nous et nous nous lasserons bien vite à ce jeu-là dès que des fonctionnaires ne viendront plus mettre le feu aux poudres et alimenter parmi nous la discorde.

M. Angoulvant vient d'arriver. Nous ne lui souhaitons certes pas — dans son intérêt même — de rester de longues années, rivé à notre rocher, comme un nouveau Prométhée; mais en

fin nous espérons bien qu'il ne prendra pas de sitôt, comme bien d'autres, la poudre d'escampette.

Ce que nous sollicitons de lui ce n'est pas d'administrer avec les uns ou avec les autres mais simplement de *gouverner* et de cela, nous savons qu'il en est capable.

Et le jour où, sans s'inquiéter des crachées de la rue, il se donnera comme seule et unique règle de conduite de veiller aux intérêts généraux, et rien qu'aux intérêts généraux du pays, sans condescendre jusqu'à s'occuper de nos animosités quelquefois intéressées et toujours passionnées, le jour où il rétablira dans son personnel un peu de hiérarchie et qu'il éloignera énergiquement ses fonctionnaires de nos querelles intestines, le jour où il montrera qu'il *reut* être le gouverneur, le *commandant comme on dit encore* à Saint-Pierre, eh bien ce jour-là, mais ce jour-là seulement, il pourra faire un travail sérieux, des réformes utiles.

De quelques-unes de ces réformes nous aurons sujet d'en parler dans nos prochains numéros.

P. S. En écrivant cet article j'ai craint de me montrer injuste envers M. Cousturier. Je déclare donc que lui, au moins, a tranché, malgré son court séjour dans le pays, une question: celle de la construction de l'Eglise, ce dont la population lui est reconnaissante.

J.-F. POMPÉI

ON DIT

On dit qu'à la suite de l'attitude du public à l'audience, le jour de l'affaire Mazier père et fils, des mesures d'ordre très rigoureuses seront prises pour éviter tout tumulte futur.

L'état de siège sera décrété au Palais de Justice.

La Gendarmerie assistera aux audiences, baïonnette au canon et cartouches Lebel dans le magasin.

Les pièces de la "Pointe aux Canons" seront transportées devant le sanctuaire de Thémis et des artilleurs volontaires seront prêts à mettre le feu aux gargouilles.

Le Président du Tribunal et le Procureur de la République, couverts de fer et armés de pied en cap siégeront dans des tourelles blindées.

Les avocats remplaceront leur toge par une cotte de mailles.

Les témoins déposeront dans des cages grillées.

Les prévenus seront entourés d'une garde nationale qui devra crier ou marcher au commandement.

Le corps des sapeurs-pompiers sera mobilisé avec tout le matériel d'incendie prêt à fonctionner.

Enfin le greffier s'armera de son écritoire et le concierge de son balai.

Et la justice sera ainsi rendue.

PAS-PERDUS.

Roland à Roncevaux

Il n'est jamais trop tard pour faire le fanfaron.

M. Poirier-Bottreau a déposé plainte contre Mazier père et fils pour des faits que tout le monde connaît.

Oyez le Réveil St-Pierrais (No du 17 juin 1905)

« M. Poirier-Bottreau a eu la chevaleresque lo-

vauté de faire asseoir M. Mazier sur les bancs de la correctionnelle.

Deux sur un, c'est assurément être brave, pensent peut-être ces preux d'un nouveau genre!

Oyez maintenant le Réveil St-Pierrais du 12 mai 1904 à propos d'un incident Mazier-Pompéi.

« Le Parquet a été aussitôt saisi de l'affaire on verra si la justice n'arrivera pas enfin à réprimer ces actes de violences qui mettent la sécurité publique en péril...»

Le Réveil St-Pierrais croit-il vraiment que la justice doit avoir deux poids et deux mesures?

Et M. Mazier trouverait-il bon de ne pas être battu et de battre les autres?

Qu'il nous le dise donc.

Un petit air de flûte

Oui un petit air de flûte puisqu'il paraît que j'en joue. Cela soit dit en passant, je jouerai de cet instrument comme je pourrai étant une de ces bonnes âmes qui ignorent les plus simples modulations musicales.

Très flatteur, "l'Action laïque" m'accorde aussi d'être un esprit juste, compliment dont je la remercie beaucoup, mais que je ne mérite guère puisque je n'ai même pas su donner la bonne note dans cette simple question d'apaisement qui semblait pourtant si facile à régler avec un peu moins d'esprit passionné de part et d'autre.

J'avais émis, en effet, cette modeste réflexion que nous ne perdions rien à avoir un peu de paix et de tranquillité dans le pays, tout en prévoyant, du reste, que cela n'arriverait pas de sitôt, et que, peut-être, un jour ou l'autre, du sang serait versé.

Je ne songeais nullement, en écrivant cela, au sang des rédacteurs de "l'Action laïque" que personne, je l'espére, ne songe à répandre, et j'envi-geais simplement le résultat possible de ces rixes folles que l'excitation continue des passions fait naître dans la rue.

Mais "l'Action laïque" nous accuse bien à tort de vouloir pacifier par la violence et la persécution. Et je crois qu'elle fait l'histoire de nos batailles de "Lilliputiens" d'une façon quelque peu impartiale.

Ainsi, par exemple, elle nous parle bien des cailloux qui, lors des élections de 1903, auraient été jetés dans les carreaux de citoyens paisibles, et jusque dans les chambres où couchaient les mères de familles avec leur bébé.

Connue, très connue la chanson, et soit: de pareils agissements sont toujours méprisables.

Mais nos adversaires ne se contentaient pas, à cette même période, de jouer — tout comme moi aujourd'hui de la flûte — ils jouaient aussi du revolver, oh! nuitamment par exemple, et simplement pour casser les vitres et percer les maisons de gens qui dermaient tranquillement chez eux...

M. Sazie était, nous dit "l'Action laïque" un apôtre de la paix. Soit, encore. Mais n'ira-t-elle que ce magistrat fit de la politique à St-Pierre? Pour s'en rendre compte elle n'a qu'à consulter l'allocution qu'il prononça au banquet d'adieu qui lui fut offert par ses amis, allocution dont le texte fut reproduit par le Réveil St-Pierrais.

"L'Action laïque" a-t-elle entendu par l'égallement, de quelle exécution scandaleuse et abusive fut victime, vers la même époque, le signataire de cet article de la part de non juges et de non magistrats avec lesquels il avait cependant conservé jusqu'au jour où on lui appliqua le régime de la guillotine sèche, les meilleures relations.

Et quels procédés n'a-t-on pas employés à l'é-

gard de Louis Légasse?

Les magistrats de la Chambre des mises en accusations qui ont prononcé une ordonnance de non lieu à la suite de l'instruction qui fut ouverte contre lui, sont-ils, par hasard, moins honorables que celui que nous avons le regret de ne plus posséder et qui fit procéder arbitrairement à son arrestation?

Et les exécutions de fonctionnaires. Parlons en aussi. Gintzburger, Jullien, Certouciny, Lippmann, Tonze et bien d'autres, est-ce nous qui avons sollicité leur départ de la colonie ou demandé qu'ils n'y retournent pas?

N'a-t-on pas signalé le supérieur ecclésiastique actuel comme le fauteur de tous les troubles dans le pays?

N'a-t-on pas constamment tantôt une guerre sourde et tantôt une guerre ouverte à tout fonctionnaire qui ne montrait pas de parti pris contre nous?

N'a-t-on pas menacé M. Cousturier de toutes les foudres laïques et autres, et par quels moyens n'a-t-on pas cherché à l'intimider?

Et si on a injurié Michas n'a-t-on pas sifflé Jullien?

Où et quand donc nos adversaires ont-ils même prononcé le mot d'apaisement? N'ont-ils pas été, au contraire, toujours irréductibles, et n'est-ce pas, en partie, à leur violence continue que l'est du succès aux dernières élections municipales?

Enfin "l'Action laïque" nous menace du parti républicain socialiste de France probablement des Jaurés, des Constans, des Fournière et consorts. Grâce à Dieu il y a encore en France, d'autres républicains, d'autres démocrates, d'autres socialistes que ceux de "l'HUMANITÉ" et il y en a même dont la sympathie nous est acquise. Mais en vérité, les socialistes chers à l'ACTION LAIQUE, auraient bien du temps à perdre s'ils comptaient s'occuper de nos modestes affaires locales. Qu'ils songent plutôt, en ce moment-ci, au professeur Hervé qui semble avoir semé assez de cailloux dans l'ornière où il les a jetés, pour qu'aux élections législatives prochaines, ils risquent de s'y casser le cou.

Enfin que "l'Action laïque" ne nous parle plus du passé, et si elle veut elle aussi nous convier à l'apaisement je pourrais encore lui jouer à ce sujet un petit air de flûte; qu'elle me promette, dans ce cas, je l'en prie, de faire l'accompagnement dans ce cas, je l'en prie, de faire l'accompagnement de Louis Légasse?

gnement. Il est fort possible que nos instruments ne marcheront pas d'accord, mais du moins je l'espère bien nous n'emboucherons jamais, quoi qu'il arrive, ni les uns ni les autres, la trompette guerrière.

J. F. POMPEI

AU "BIRBANTE" QUI SIGNE XX DANS LE RÉVÉLÉ ST-PIERRAIS

Vous êtes très amusant..

On gagnerait à mieux vous connaître!!!

Ma réponse à votre question est bien simple.

Le Conseil municipal de Saint-Pierre n'avait pas à s'occuper de la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

C'eût été une plaisanterie, la loi n'étant pas encore votée par le Parlement.

Un peu de patience s. v. r.

Et maintenant précisez un peu sur la provenance des deniers de la Vigie et donnez nous en même temps votre nom.

J.F.P.

Beaucoup de bruit....

Gendron a engendré bien des histoires.

A propos de cet instituteur, l'Action laïque mène grand tapage et se montre furibonde.

Naturellement le cléricalisme est encore en jeu. Lui! toujours lui!

Voyons maintenant de quoi il s'agit:

Dans une grande revue métropolitaine le sieur Gendron, a diffamé les habitants de St-Pierre.

La-t-il fait par mauvaise foi ou maladresse... peu importe le fait brutal est là, et nullement à son honneur, puisqu'il a avancé des faits manifestement faux.

Le sieur Gendron était donc — comme l'a écrit le maire au gouverneur — devenu impossible dans le pays.

Quelle personne de bon sens pourrait soutenir le contraire.

Et Gendron est parti avec un congé de convalescence s'il vous plaît, c'est-à-dire que ce sont encore les braves St-Pierrais qu'il a si proprement accommodés dans les "Annales politiques et littéraires" qui vont payer et ses frais de voyage et son traitement en France.

S'il y a une victime en la circonstance c'est

tout simplement le contribuable, car nous n doutons pas que les grandes protections que lui donneront ses amis, ne procurent à cet instituteur une situation plus sotiable.

Allons, qu'on en finisse une bonne fois avec ce monsieur qui a compris mieux que personne ce qu'il avait à faire à la ville de son équipe éistolaire, équipée que nous lui pardonnons au reste de grand cœur pourra qu'il ne revienne pas parmi nous exercer son métier de pédagogue ou même.... de photographe.

Concession pour Concession

Puisque le «Réveil St-Pierrais» après avoir clamé sur tous les toits que la place de Mgr Légasse n'était pas à St-Pierre, qu'il ne pouvait y être qu'un sujet de trouble et discorde, (numéro du 12 Novembre 1904) reconnaît enfin que sa présence en ce moment n'y serait pas inutile pour calmer les esprits agités et réprimer les abus de son clergé faraïque (numéro du 10 Juin 1904/... nous ne voulons pas être en retard, et nous reconnaissions volontiers avec lui que le clergé paroissial a toujours fait preuve d'une intransigeance religieuse.... admirable.

Mais que le «Réveil» se rassure.

On nous apprend que nos jeunes vicaires basques et bretons, reviennent de leurs.... égarements et sont, paraît-il, tout disposés à entrer dans la voie des concessions.

Fermant à tout jamais leurs vieux livres de Théologie dogmatique et morale; jetant au panier les règlements surannés de l'Eglise, ils iront désormais très humblement d'ailleurs, chercher le mot d'ordre au «Réveil St-Pierrais», pour savoir s'ils doivent employer le blanc, le noir, ou le violet dans telle ou telle cérémonie religieuse. C'est à l'homme que la Population St-Pierraise entoure d'honorabilité.... qu'ils iront demander, très humblement encore,... quelles heures ils pourront baptiser les nouveaux-nés et faire les célévailles. C'est le «Réveil» et «l'Action» qu'ils consulteront, très humblement toujours.... pour savoir quels sujets de sermon ils devront traiter,... à quelle heure ils pourront commencer et interrompre les confessions,... à quelles personnes ils devront donner ou refuser l'absolution etc.. etc...

Allons un bon point pour le clergé St-Pierrais. Il s'amende, il s'amende... à la bonne heure.

Mais diable comment donc "l'Action laïque" et le "Réveil St-Pierrais" organes anti-clériaux plus

No 16 Feuillet de «LA VIGIE»

Amour Sauvage

PAR

ERAU DE ST-POL LIAS

C'est un trépignement indescriptible, des cris insensés...

Mais le Gris n'a pris dans son bec que des plumes qui volent: son coup porte à faux. Le Rouge s'est rasé et est passé sous lui. Le Gris tombe sur le dos.

Tout à coup, comme le Gris se relève, le Rouge lui plante son bec dans la tête et, s'élançant enfin, lui passe un de ces ergots d'acier à travers la gorge. Un flot de sang jaillit.

Alors c'est un délire dans la foule. On crie cette fois :

— Le rouge!!! Il est vainqueur! Le Gris est saigné!!!

Les deux vaillantes bêtes s'étaient remises en place, continuant à se défié, l'œil enflammé, le bec très bas, bout à bout... Mais le sang, qui coulait abondant de la plaie, remplit la gorge du blessé. Son bec s'abaisse jusqu'à terre, encore menaçant; son œil fier s'éteignit; il tomba sur le flanc, et une

convulsion qui tendit ses jambes... Il était mort. Les cris et les trépignements reprirent de plus belle.

D'énormes sommes étaient perdues sur le coq gris. Les parieurs du rouge triomphaient. Son entraîneur était plus fier qu'un général qui vient de tailler l'ennemi en pièces.

Le Djaksa était parti furieux...

Le Sultan sortait, causant avec Radjah-Ari...

— Que pense-tu de cet homme? lui demandait-il:

— Manap?

— Oui.

— Et Votre Altresse?

— Je ne t'aime pas trop.

— Ni moi. Mais il est riche. Il peut vous créer des impôts nouveaux par l'exploitation de la terre qu'il convoite...

— Alors tu es d'avis que je la lui donne?

— Je n'y vois pas d'inconvénient, si c'est l'intérêt de votre trésor.

— Tu es un bon ami, mon cher Ari, et un bon conseil pour ton âge. Puisque je ne puis te décider

à rester à ma Cour, je te donnerai un droit de suzeraineté sur tous les Radjahs battaks qui me sont soumis.

— Votre Altresse sait combien je lui suis attaché et quels puissants motifs m'obligent à refuser la faveur qu'elle me fait en voulant me garder près d'elle...

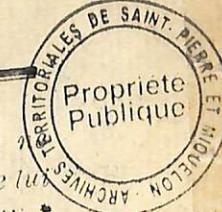
De graves événements, en effet, s'étaient produit chez les Battaks, dans ces derniers temps. — Une formidable épidémie de petite verole avait cécime

la population des Kampongs: c'était l'époque de sa périodicité — si régulière dans ce pays que les gens y calculent leur âge d'après le nombre d'épidémies qu'ils ont traversées; — mais celle-ci avait été partie culièrement meurtrière. — Un mangeur-d'hommes (un tigre qui a goûté une fois à la chair humaine et qui ne se nourrit plus d'autre proie) s'était révélé dans la contrée, y faisant aussi de nombreuses victimes. — Enfin, parmi les jeunes filles qui avaient échappé à l'épidémie ou que le Mangeur-d'hommes n'avait pu prendre, les plus belles disparaissaient depuis quelque temps, sans qu'on pût avoir le moindre indice sur les causes de ces mystérieuses et terrifiantes disparitions... Les Devins s'étaient en vain consultés. Les Orang-Toua (le Conseil des vieillards) s'étaient réunis à Morbo et avaient décidé l'envoi d'un message à Radjah-Ari pour le conjurer de revenir au plus tôt.

Des lettres de sa mère aussi le rappelaient avec instances. Elle l'avait constamment tenu au courant des nouvelles du pays natal, — dont il commençait d'ailleurs à avoir la nostalgie — après sept ans!

— Je ne puis vivre plus longtemps sans toi, lui disait-elle. Et bien d'autres encore réclamaient ta présence ici. Si tu savais comme ma petite Niala, toujours si bonne pour moi, s'est transformée depuis que tu es parti, et comme elle est belle aujourd'hui...»

Et cette étrange enfant qu'il revoit toujours dans son souvenir si fièrement campée devant le non-trou maonaas, était peut-être pour quelque





ou moins farouches s'occupent-ils tout le temps d'histoires décurés et de leurs règlements intérieurs. A la "Vigie", si la construction de l'Église nous a intéressé, les choses extérieures du culte, et l'administration rituelle de l'Église, nous sont ma foi choses fort indifférentes ainsi que, du reste, les discussions entre curés.

Aussi autant que possible nous n'en parlerons pas.

Tribune libre

DE MIQUELON

Le Réveil nous annonce que la baleine devient de plus en plus rare sur nos côtes ; tel n'est pas du moins l'avis de M. Hilsen capitaine du vapeur St-Laurent, qui nous a au contraire déclaré que cette campagne s'annonçait favorable à l'industrie qui l'occupe.

En effet le 25 mai, ce vapeur passait parmi nos pêcheurs avec 6 baleines en remorque, le 30 il flait vers St-Laurent avec 3, et ce jourd'hui 3 juin il s'arrête sur notre rade avec 5 soit 14 en 9 jours. Le capitaine Hilsen ajoutait que l'usine de St-Laurent se trouve très mal située pour obtenir un bon rapport, le meilleur endroit de pêche étant le nord et le nord-ouest de Miquelon : c'est du reste, d'après lui, ce qui explique la réussite du "Lynx" qui a déjà ce printemps 62 baleines. Il est vraiment regrettable dit-il que l'entreprise d'ouverture d'une usine à Miquelon n'ait pas réussi car en raison de l'abondance de baleines qui pendant la saison du capelan croisent entre le banc de St-Pierre, le cap la Hune et Brunet, cette usine se trouverait dans de meilleures conditions qu'aucune autre à Terre-Neuve.

Ce qui est regrettable surtout, c'est de voir journalement passer ces prises faites pour ainsi dire dans nos eaux, et qui vont enrichir nos ennemis les Terre-Neuviens. Ceci simplement parce que le projet d'installation d'une usine, est né en période électorale.

Vraiment, il est triste de constater, qu'il suffit ici du parti-pris de quelques-uns pour nuire à l'intérêt général, et combien peu sérieuses sont les objections formulées par les anti-baleinards.

Le seul argument possible est le suivant.

La destruction de la baleine, cause, paraît-il, un préjudice à la pêche de la morue, parce que le capelan ne vient frayer sur nos côtes, que lorsqu'il est pourchassé par les nombreux poissons qui le suivent — au nombre desquels la baleine — sinon

chose aussi dans les secrètes attractions qui le rapprolaient à Morbo . . . ,

Le soir même, Si-Manap se présentait chez le Djaksa

— Que me veut cet homme? se demanda le Djaksa en fronçant le sourcil, quand on lui annonça la visite du riche Malais. Oserait-il venir me demander déjà le paiement de ma dette?..

Il ordonna:

— Qu'on l'amène!

Et dès qu'il parut:

— Je suis très occupé, dit-il. Le Radjah de Bilah est avec moi. Je suis attendu chez le Sultan... Quoi? Voyons! Qu'est-ce qu'il y a?

Mais Si-Manap ne se laissa pas déconcerter, — et prenant son temps:

— Il faut pourtant bien, Seigneur, répondit-il d'un air tranquille, que je vienne vous payer ma dette... puisque votre coq a gagné!

Djaksa interloqué, ne comprend pas d'abord et regarde Si-Manap qui continue avec aplomb:

— Je vous porte, Seigneur les deux piastres que je vous dois.

— Qu'on dise au Radjah de Bilah que je le verrai demain. J'ai une affaire urgente à traiter en ce moment.

Et après avoir crié cet ordre:

— Entre, Si-Manap, dit le Djaksa. Tu es un homme intelligent. On peut s'entendre avec toi...

il fraierait au large, et n'approcherait plus des côtes.

La chose est possible sans doute, mais loin d'être prouvée, et en admettant même qu'elle soit exacte, cette raison ne justifierait pas les protestations que nous savons, car que nous ayons ou non une baleinerie à St-Pierre-Miquelon, le résultat resterait le même, avec cette différence toutefois, que nous subissons actuellement les premiers les conséquences de cette destruction, sans en tirer aucun profit.

En ce qui nous concerne, nous demandons de toutes nos forces, que la baleine remonte à flot et qu'elle s'échoue chez nous.

Signé :

LES 110 DU 27 DÉCEMBRE 1903

CRHONIQUE LOCALE

DERNIÈRES NOUVELLES

On nous annonce la désignation de Mr. Lomey comme Chef du Service Administratif à St-Pierre.

Pendant le court séjour qu'il avait déjà fait dans le pays, ce fonctionnaire s'était attiré la sympathie de toute la population maritime;

M. Lomey va rejoindre son nouveau poste dans un très bref délai.

LA PÊCHE

Les arrivages du printemps nous laissent entrevoir une meilleure pêche que l'année dernière, ils sont en général satisfaisants.

Le capelan est abondant sur les côtes de Miquelon:

Espérons une année heureuse: Ce ne sera pas trop tôt.

LE MAROC

Le conflit entre la France et l'Allemagne au sujet du Maroc n'est pas encore résolu. En France les

Et il lui offrit un cigare et le força à accepter une coupe d'une médecine que les docteurs européens disent très efficace pour préserver d'une foule de maux. Le Karan n'interdit pas les remèdes. Celui-ci est du vin de Champagne!

— Il faut bien que vous me permettiez aussi, Monseigneur, d'introduire l'homme qui porte les dollars.

On amena aussitôt un kouli qui portait, suspendu à chaque extrémité du piqueulan couché sur son paule deux petits sacs très lourds, qu'il déposa sur la matte. — Si-Manap le congédia et éventrait les sacs, en fit ruisseler les grosses pièces d'argent qu'ils contenait, dollars mexicains et piastres à colonnes d'Espagne.

— Voici, di-t-il, les deux mille piastres que je dois au Djaksa pour le combat de coqs.

Celui-ci sourit

— Et, si le Djaksa, continua-t-il, veut bien faire signer le contrat de concession de la terre, voici deux mille autres piastres pour la peine que cela lui donnera.

— C'est entendu! Tu peux laisser les piastres. Cette terre sera bien placée entre tes mains. Je te suis tout acquis. Considère dès maintenant ton contrat comme signé par le Sultan.

— Et le Panguéran? demanda Si-Manap.

esprits sont inquiets mais l'on s'attend toujours à une solution amiable.

CORRESPONDANCE

A MONSIEUR Z....

La Vigie n'imprime pas de prose dont les auteurs restent inconnus et ne s'occupe pas de la vie privée des gens.

Si vous voulez débiter vos commérages allez du côté du quai!!

On pourra peut-être même vous y charger de surveiller les gens et d'inspecter de loin les jardins

Recevez etc...

La Vigie

Philippe Leguia

A l'honneur de prévenir les Saint-Pierrais qu'il tient à SAVOYARD un café-restaurant

HOTEL JOINVILLE

Chambres garnies à louer

PRIX MODÉRÉS

ROBINSON

ROUTE DE SAVOYARD

Liqueurs de premières marques

Appartements à louer

FOLQUET FRERES

DÉPOT DE GLACE — SPÉCIALITÉS DE DIVERS ARTICLES

PRIX MODÉRÉS

Le Gérant J. B. LÉGASSE, neveu

J'en fais mon affaire, dit le Djaksa.

Mais se ravisant :

— Seulement, il faudra bien aussi quelques piastres pour Si-Oulan-Laeut.

— Combien? demanda Si-Manap qui semblait faire maintenant aux façons de la Cour de Déli.

— Hé bien!... Deux mille aussi.

— Je me conformerai à vos ordres, Monseigneur. Et quand j'aurais mon contrat, je saurai encore vous en témoigner ma reconnaissance.

Ils se quittèrent avec des protestations de protection, d'un côté, de dévouement et de fidélité de l'autre.

« C'est une mine de dollars que cet homme! pensait le Djaksa en reconduisant Si-Manap. J'aurais dû demander davantage! Mais... mille piastres suffiront du Panguéran — auquel je vais, en plus, payer ma dette. — La journée est bonne pour moi — d'autant que le chiffre de « la reconnaissance » promise reste encore à fixer... »

— Dis à Datou-Loban que je suis son ami et qu'il peut compter sur le Djaksa!

Le lendemain le prahou de Si-Manap reprenait à mer, mettant le cap sur Bédagué.

à suivre